

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	16-04-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Date du concours :	03-09-2025
A propos du poste :	

Les psychologues de la fonction publique hospitalière exercent les fonctions, conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issue de la formation qu'ils ont reçue. A ce titre, ils étudient et traitent, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Ils contribuent à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives et curatives assurées par les établissements et collaborent à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel.

Ils entreprennent, suscitent ou participent à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action.

Ils peuvent collaborer à des actions de formation organisées notamment par les établissements hospitaliers ou par les écoles relevant de ces établissements.

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE
Ville :	31000 Toulouse
Site Web :	https://www.chu-toulouse.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	31-05-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 3 du décret n° 91-129 du 31/01/1991 modifié, les personnes titulaires soit :

1°) De la licence et de la maîtrise en psychologue qui justifient en plus de l'obtention soit :

a) d'un DESS en psychologie

b) d'un DEA en psychologie comportant un stage professionnel (14 semaines minimum)

c) d'un des titres figurant sur l'arrêté du 01/09/1996.

2°) de la licence visée au 1°) et d'un MASTER en psychologie comportant un stage professionnel d'une durée de 500 heures.

3°) du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut Catholique de Paris.

4°) De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux diplômes mentionnés ci-dessus dans les conditions fixées au 5°) du décret n° 9-255 du 22/03/1990.

5°) d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres mentionné ci-dessus dans les conditions fixées au chapitre III du décret n° 2007-196 relatif aux équivalences de diplômes.

Les titres et diplômes doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par l'arrêté du 10/01/2008.

Par ailleurs, les titulaires d'un DOCTORAT en sus des diplômes requis ci-dessus peuvent présenter une épreuve orale en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat.

Pièces à fournir :

Pour les candidats titulaires des diplômes requis et d'un DOCTORAT (qui souhaitent présenter l'épreuve orale adaptée) :

1°) Une lettre de motivation dans laquelle le candidat indiquera qu'il souhaite présenter l'épreuve orale adaptée aux titulaires d'un DOCTORAT et précisera les éléments qui constituent pour lui les acquis de son expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche par la recherche.

2°) La copie de tous les titres requis pour postuler (+ l'attestation de stage de 14 semaines pour le DEA ou de 500 h pour le MASTER mention psychologie) + la copie du DOCTORAT.

3°) Un curriculum vitae dactylographié de 2 pages au plus décrivant son parcours universitaire et le cas échéant, professionnel avec mention des emplois occupés, des fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués.

4°) La copie recto-verso de la carte nationale d'identité.

Pour les autres candidats :

1°) Une lettre de motivation

2°) Un curriculum vitae détaillé comportant la liste des titres et diplômes, le descriptif des expériences professionnelles, des stages, des fonctions exercées, des formations professionnelles

3°) La copie de tous les titres requis pour postuler (+ l'attestation de stage de 14 semaines pour le DEA ou de 500 h pour le MASTER mention psychologie)

4°) La copie recto-verso de la carte nationale d'identité.

Pour tous les candidats :

2 enveloppes format lettre, affranchies, autocollantes et comportant le nom et l'adresse personnelle du candidat.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE
HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Gestion des Concours - Bureau 438 - 4ème étage - Référence :
PSYCHOLOGUE

2 Rue Viguerie

TSA 80035

31059 TOULOUSE Cédex 9